

Exemple d'une journée type sur un établissement d'accueil

Le réveil et le lever se déroulent progressivement, en laissant aux résidents le temps de se réveiller en respectant l'intimité et le rythme de chacun.

La personne accueillie a le choix, comme à la maison, de prendre son petit déjeuner en pyjama et de se préparer ensuite ou inversement selon l'organisation. La toilette est un moment privilégié dans la relation d'accompagnement et se fait en toute autonomie ou avec l'assistance d'un professionnel selon les compétences de chacun.

Durant la matinée, les moments vécus sont davantage individualisés et relèvent du quotidien (ranger sa chambre, trier son linge, faire son lit, bénéficier des soins des infirmières, aller en ville s'acheter des vêtements et autres effets personnels, se rendre chez le coiffeur...). Des activités peuvent être également proposées.

Le matin, la personne accueillie peut bénéficier d'un accompagnement avec l'équipe pluridisciplinaire (séances de kinésithérapie, visite chez le médecin, rendez-vous médical sur l'extérieur,...).

Les rendez-vous médicaux se prennent, dans la mesure du possible, le matin. L'organisation reste souple afin que la personne accueillie soit prise en charge dans sa globalité.

Le midi, les personnes accueillies de l'EANM se restaurent à l'ACRA et celles présentes sur l'EAM se restaurent sur leur lieu de vie dans une salle dédiée.

La distribution des traitements se fait après le repas.

A la fin du repas, les personnes accueillies participent aux tâches ménagères à tour de rôle, selon leurs capacités.

Après le repas, un temps de détente et de repos est prévu pour les personnes accueillies qui en ressentent le besoin. Cela peut être un moment dans le salon, dans sa propre chambre ou une balade dans le parc de La Juvènerie.

A 15h, les activités proposées aux personnes accueillies sont des activités collectives ou individuelles. Les activités peuvent être organisées sur l'extérieur ou en intra-muros. Parmi les activités, certaines ont lieu toute l'année, d'autres dépendent des saisons.

On note quatre domaines différents d'activités à savoir les activités cognitives, sensorielles, sportives et culturelles.

Pour illustrer (liste non exhaustive) :

- activités cognitives : activités manuelles, jeux de sociétés, écriture...
- activités sensorielles : espace sensoriel, bain thérapeutique, salon de coiffure et esthétique, musique, chant, atelier cuisine, jardinage, soins des animaux, équithérapie, ferme pédagogique...

- activités sportives : randonnée, promenade, pétanque, pêche, vélo, gym, piscine, équitation, boccia, disc golf, parcours santé...
- Activités culturelles : cinéma, théâtre, conte et bibliothèque...

Les personnes accueillies ont aussi la possibilité de participer aux rencontres de sport adapté en étant licenciés à l'année ou via un pass sportif à la journée.

Enfin, chaque personne accueillie bénéficie d'activités inclusives de loisirs (bowling, cinéma, sortie au zoo, restaurant, parc d'attractions, enregistrement TV, musées, concerts,...) et certains sont même inscrits aux clubs locaux.

Après les activités et les sorties, une collation est proposée aux personnes accueillies. Elle se prend au sein du lieu de vie. Cela peut être également l'occasion de fêter un anniversaire ou de faire un « goûter à thème » (chandeleur...).

En fin d'après-midi, concernant l'EANM, un temps d'accompagnement individuel peut être proposé (achats, rendez-vous, correspondance, appels téléphoniques...). Avant ou après le repas du soir au sein de l'unité de vie, la personne accueillie a le choix, une fois encore, de faire sa toilette et de préparer ses vêtements pour le lendemain.

Concernant l'EAM, un accompagnement à la toilette individualisé est proposé avec la préparation du linge pour le lendemain. Des correspondances téléphoniques peuvent être effectuées avec la personne accueillie, suivi d'un temps de repas dans l'unité de vie.

La distribution des traitements se fait avant de passer à table. Les personnes accueillies de l'EANM se restaurent en salle de restauration à l'ACRA le soir hormis les week-ends et pour l'EAM, ils dînent sur leur unité dans la salle dédiée.

A la fin du repas, les personnes accueillies participent aux tâches ménagères à tour de rôle comme à chaque fin des repas.

En soirée, les personnes accueillies peuvent se retirer dans leur chambre, regarder la télévision dans le salon commun, feuilleter un livre, écouter de la musique ou aller se coucher. Chacun gère son rythme à sa façon.

Le coucher peut être échelonné en fonction des souhaits de chacun. C'est également une étape importante de la journée.

Des temps forts dans l'année viennent s'insérer ponctuellement : les repas à thème en partenariat avec le prestataire de restauration, les fêtes, les manifestations en lien avec l'association « Bulle D'R », les anniversaires, les lotos, les repas dansants, le Téléthon, les transferts (séjours de vacances) organisés par La Juvénery avec les professionnels volontaires.

Les fêtes favorisent un repère dans le temps. Elles se manifestent par la danse, le chant, un spectacle et la participation à un repas ou à une collation prise en commun avec les familles et les professionnels tout au long de l'année. Elles sont autant d'occasion de laisser libre cours à l'amusement et à la convivialité.

Exemple d'un accompagnement réalisé par le SAVS

Lorsqu'une personne est orientée vers le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale par la MDPH, un premier rendez-vous est organisé afin de faire connaissance, de présenter le fonctionnement du service et de recueillir les attentes, les besoins et les difficultés rencontrées au quotidien. À partir de cet échange, un diagnostic de situation est réalisé et un projet d'accompagnement personnalisé est co-élaboré avec la personne.

Des objectifs concrets sont alors définis, comme par exemple l'apprentissage de la gestion d'un budget, le soutien dans les démarches administratives, l'organisation du quotidien, l'accompagnement à des rendez-vous médicaux ou encore l'inscription à des activités de loisirs. Le professionnel référent intervient ensuite selon une fréquence adaptée (visites à domicile, rendez-vous en extérieur, accompagnement aux courses, aux administrations, chez les partenaires...).

Des points réguliers sont réalisés afin d'évaluer les progrès, d'ajuster les actions mises en place et de faire évoluer le projet en fonction de l'évolution de la situation de la personne. L'accompagnement vise progressivement à renforcer l'autonomie et la confiance en soi, dans une démarche respectueuse du rythme, des choix et des capacités de chacun.